

Directive 97/23/CE**Mots clés :**

Norme

Conception

Référence directive :**Accepté par le CLAP :****24/09/1998****Sujet :** EES Conception – Méthodes alternatives de calcul**Question :**

Peut-on accepter les méthodes alternatives dans la partie calcul d'une norme harmonisée?
Que faire si on obtient des valeurs différentes ?

Réponse :

Une norme harmonisée peut valablement proposer plusieurs méthodes de calcul, par exemple :

- une méthode standard, simple, avec des marges de sécurité importantes ;
- une méthode plus complexe, qui peut conduire à des épaisseurs moindres.

Il est exclu de subordonner telle ou telle méthode à un module donné, même si la norme prévoit des points d'inspection supplémentaires ou des domaines de validité particuliers.

Modifications par rapport à la précédente version adoptée : Correction rédactionnelle en date du 16-09-2004.